

Chapitre 5

Julien Joseph DURAND
(1762 – 1823)

DURAND-GASSELIN à partir de 1806

Julien Joseph naît le 27 juin 1762 dans la paroisse Saint Clément à Nantes.

Son père François Julien décède le 13 février 1772, et sa mère Anne Rochette le 22 avril 1784. Il a alors 22 ans.

Il se marie le 2 floréal an deuxième de la République Française (c'est-à-dire le 21 avril 1794) à Paimboeuf avec Anne Françoise Eulalie Moreau. Il se déclare négociant, et signe « Durand jeune ». Les mariés ont pour témoins des personnes habitant Paimboeuf, dont Julien Postet, qui est commis de l'administration de la marine.

Julien Joseph a 32 ans quand il se marie, et Anne Françoise 25 ans. Le contrat de mariage précise qu'il s'agit d'une communauté de biens, que Julien Joseph apporte du mobilier pour un montant de 3 000 Francs, et sa femme des bijoux, hardes et effets à son usage pour 2 000 Francs. La mère d'Anne Françoise, Anne Renée Cornillaud Veuve Moreau, s'oblige à nourrir et loger les nouveaux époux, tout le temps qu'ils jugeraient à propos et sans exiger d'eux aucune pension, en conséquence de quoi est abandonnée à la Veuve Moreau la jouissance des biens de son mari.

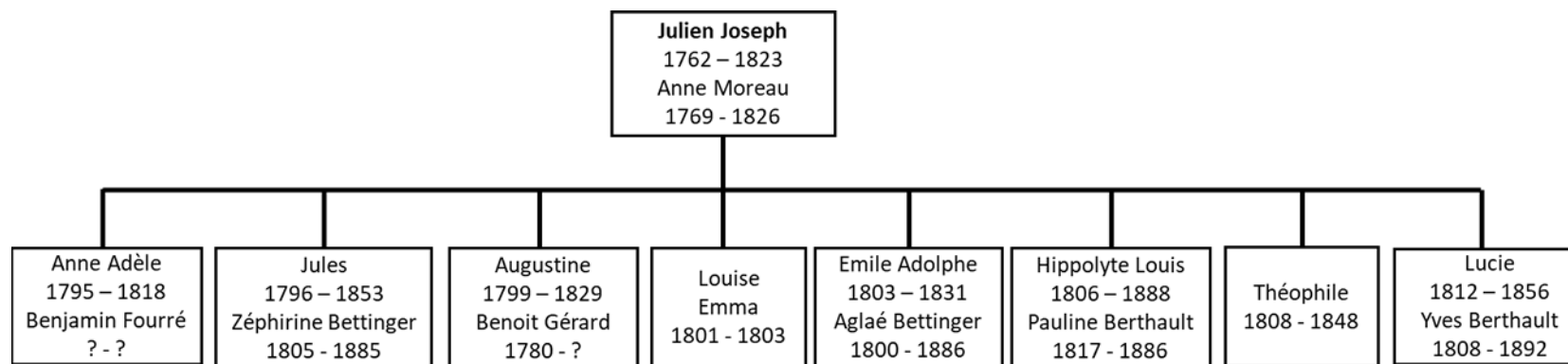
Anne Françoise est née le 16 décembre 1769 à Paimboeuf. Elle a pour marraine Françoise Moreau, épouse Julien Videment, capitaine de navire. Françoise est sa tante, la sœur de son père, Marc Pierre Moreau. Ceci a son importance pour la suite.

Elle a un frère, Maurice Clément, qui est Officier de marine. Elle a 8 ans quand son père, marchand de feu à Paimboeuf, décède en 1777. Si la veuve a pu élever seule ses deux enfants, et proposer de loger et nourrir sa fille et le mari de celle-ci, cela signifie qu'elle est rentière, suffisamment à l'aise pour le faire.

Nous avons vu, dans le chapitre précédent, que la situation financière de Julien Antoine, frère aîné de Julien Joseph et qui s'était remarié un an plus tôt, était délicate. Elle n'est pas simple non plus pour Julien Joseph, mais son mariage avec Anne Françoise présage une suite plus facile.

Ils s'installent à Paimboeuf, puisque c'est là où naît leur premier enfant, **Anne Adèle** le 26 février 1795. Il est indiqué que Julien Joseph est employé civil de la marine à Paimboeuf, ce qui signifie qu'il a abandonné le métier de négociant, et que grâce aux relations de la famille de son épouse, qui est implantée depuis longtemps à Paimboeuf, il peut obtenir un emploi stable.

Leur second enfant, **Jules**, naît à Nantes le 20 décembre 1796. Julien Joseph réside maintenant rue Voltaire, à Nantes où il s'est fait muter, et où il est désormais commis à l'Administration de la Marine. Le frère aîné de Julien Joseph, Julien Antoine, est témoin de l'acte de naissance de Jules. Il y a donc deux Durand sur l'acte : un qui signe « Durand aîné » et l'autre qui signe « Durand jeune ». Sur l'acte de naissance, il y aussi Suzanne Cornillaud, 26 ans, qui est déclarée rentière, et réside rue Voltaire à Nantes. C'est une cousine germaine d'Anne Françoise par sa mère. Nous présumons que c'est elle qui héberge le couple et ses enfants, en attendant qu'ils trouvent un autre logement.



Successions et transactions

Les enfants de François Julien, héritent du domaine de Gasselin après le décès de leur oncle Pierre Jean, mort en janvier 1794 sur l'Île de Noirmoutier dans des circonstances des plus tragiques (voir le chapitre le concernant). Il leur a sûrement fallu un peu de temps pour les formalités administratives, vu les circonstances du décès de Pierre Jean. C'est donc certainement à partir 1795 qu'ils peuvent partager ce domaine, entre les 5 enfants de François Julien. C'est ce qui a pu faire venir à Nantes Julien Joseph.

La consultation de l'inventaire fait par le notaire au décès de Julien Joseph (1823), nous apprend qu'il est devenu propriétaire de la Maison de la Bridonnière, et sans doute de terres autour. Mais il n'est pas indiqué à quelle date il en devient effectivement propriétaire. Il commence certainement, au moment de la succession de Pierre Jean, à avoir des revenus provenant de sa propriété.

Julien Antoine, son frère aîné, a demandé à Julien Joseph de lui vendre pour 3 000 francs des terres situées sur le village de Gasselin, ce qui devait représenter la moitié de l'héritage revenant à Julien Joseph. Julien Antoine fera de même avec sa sœur Geneviève Adélaïde, contre une rente annuelle.

Le 20 mars 1799 Augustine naît à Nantes. D'après l'acte de naissance, Julien Joseph est toujours commis à l'Administration de la Marine, et habite cours du Peuple (c'est aujourd'hui le boulevard Guist'hau).

En 1801, une fille, **Louise Emma**, naît à Saint Sébastien. C'est ce qu'indique son acte de décès en date du 25 février 1803 à Nantes, alors qu'elle n'a que 2 ans. Il est probable que Julien Joseph et Anne Françoise se sont installés dans la maison de maître La Cassine, à Saint Sébastien, qui appartenait à la mère de Anne Françoise, avant la naissance de Louise Emma.

La mère de Anne Françoise étant malade à la fin de sa vie, Anne Françoise s'installe alors à Nantes avec ses 4 enfants, pour s'occuper d'elle.

Le 12 avril 1802 Anne Renée Cornillaud, veuve Moreau, décède à Nantes rue Crébillon, dans son appartement, où semble vivre la famille de Julien Joseph, comme il est déclaré sur l'acte de décès.



Nous savons, toujours grâce à l'inventaire des papiers de Julien Joseph établi à son décès par le notaire, qu'Anne Françoise Moreau, son épouse, hérite de la maison de Paimboeuf, et d'une maison et dépendances, avec des terres, qui s'appelle La Cassine, au village de Portechaise à Saint Sébastien. Elle s'appelle aujourd'hui L'éclopart.

C'est sans doute le frère de celle-ci, Maurice Clément qui a hérité de l'appartement de la rue Crébillon. Les revenus de la propriété semblent être réservés à Anne Françoise, car elle accepte de payer une rente annuelle de 600 francs à son frère.

En 1803, au moment du décès de sa fille Louise Emma, Julien Joseph est employé au bureau de la marine, et habite quai du Sanitat (Aujourd'hui Quai de la Fosse).

Le **31 mai 1803**, quand **Emile Adolphe Marcellin** naît, il signe Durand « jeune » et il est indiqué qu'il habite quai Forbin. Il s'agit de l'Île Feydeau, dont les logements construits au XVIII^e siècle sont de « standing » comme nous dirions aujourd'hui. La particularité de ces logements est d'avoir au rez-de-chaussée une boutique, ou entrepôt qui permet de faire du commerce avec les bateaux qui peuvent s'amarrer sur le quai en face de la maison. A la lecture par le notaire Citerne de l'inventaire des papiers de Julien Joseph à son décès, il apparaît qu'il a commencé à faire beaucoup d'achats de maisons et terrains.

Prospérité des affaires de Julien Joseph

Il achète le 8 mars 1803, une propriété à Chantenay, le Bois Hardy pour 9 875 francs. Il déclare qu'il habite alors au Village de PorteChaise à Sébastien, se fait toujours appeler Durand, et signe « Durand jeune ». L'acte de vente décrit qu'il y a divers logements de maître, dont une partie neuve et l'autre plus ancienne, une cour derrière avec un puits, une écurie, une remise et logement de jardinier, un grand jardin potager, un autre terrain en partie en jardin, l'autre partie plantée d'arbres, le tout renfermé dans des murs privatifs. La propriété comporte aussi une borderie composée d'une petite ferme, de plusieurs parcelles de terres labourables, de pâture, et plusieurs parcelles de vignes.

S'ensuivent en 1804 trois actes d'achats de terres sur Chantenay, puis deux autres actes d'achat en 1805 et quatre en 1806, dont un échange de terrain. Le dernier agrandissement de la propriété du Bois Hardy se fera en 1821.

Il fait de même pour son domaine de la Bridonnière, pour compenser les terres de Gasselin qu'il a vendues à son frère aîné : il commence en 1805, puis en 1806 il achète des terrains à la Chapelle Basse mer. En 1807, il fait trois achats, dont un moulin sur la commune du Cellier. Il continue en 1808 et 1809. En 1813, il est adjudicataire d'une vente à Angers pour des terrains sur La Varenne. Il fera encore des achats en 1815 et 1818. Il remet en fonctionnement le moulin de la Bridonnière, et reçoit en paiement du seigle.



De Durand à Durand-Gasselin

1802 a été un tournant important pour Julien Joseph, car l'héritage de sa femme ne s'arrêtait sans doute pas aux biens immobiliers que nous avons évoqués. Les revenus tirés des propriétés de La Bridonnière et de Saint Sébastien ont permis une amélioration du train de vie de la famille.

Les investissements qu'il fait pour ses propriétés lui permettent d'accroître sa source de revenus, tout en étant encore, jusqu'à la mi-1806 employé aux bureaux de la Marine de Nantes. C'est à partir de 1803, quand il achète Le Bois Hardy, qu'il commence à préparer une nouvelle carrière de négociant dans laquelle il va exceller, comme nous allons le voir. C'est aussi à ce moment-là qu'il décide de se faire appeler Durand-Gasselin en 1805-1806.

Il aurait pu s'appeler Durand, sieur du Bois Hardy (ou Durand du Bois Hardy), ou Durand, sieur de la Bridonnière (ou Durand de la Bridonnière), ce qui aurait été possible sous l'Ancien Régime avec le statut noble, qu'il aurait hérité de son grand père Julien Durand, par le biais de l'Office de Lieutenant des traites, et qui était transmissible à la seconde génération. La Révolution est passée par là, et les conditions ont complètement changé. Julien Joseph a choisi une autre option.

Le domaine de Gasselin, dont il a hérité d'un cinquième, avait été acheté par son grand-père. Son oncle Michel s'était fait appeler Durand de Gasselin. C'est le frère aîné de Julien Joseph, Julien Antoine, qui a hérité de la maison de maître au hameau de Gasselin, et dont le fils aîné, Julien François se fait aussi appeler Durand de Gasselin.

Il semble donc logique que ce soit simplement le nom de « Gasselin » qu'il ajoute à son nom de famille, sans la particule. Cependant, il ne fera pas demande officielle de changement de nom. Les recherches dans les actes civils de Nantes de cette époque n'ont pas permis de trouver un tel acte.

Trois autres enfants vont naître à Chantenay : **Hippolyte Louis** le 23 mai 1806, **Théophile Augustin Louis** le 28 septembre 1808 et **Lucie Anne** le 19 mars 1812. Sur leurs actes de naissance, ils ont pour nom de famille **Durand**, bien que leur père soit bien nommé « Durand-Gasselin ».

La table décennale des naissances à Chantenay pendant la période 1803 – 1813 indique pour ces enfants le même nom que leur père, sauf, curieusement, pour Hippolyte Louis, ainsi que le montre cet extrait de la table décennale :

DURAND	Hippolyte Louis	24 mai 1806
DURAND GASSELIN	Théophile	
DURAND GASSELIN	Lucie Anne	19 mars 1812
DURAND GASSELIN	Théophile Augustin	28 septembre 1808

Comme nous le verrons un peu plus loin, Julien Joseph a été nommé maire de Chantenay en 1816. L'établissement de ces tables décennales est obligatoire, mais le délai de réalisation n'est pas défini. De plus, sans informatique comme aujourd'hui, c'est certainement un très long travail. Nous pouvons imaginer qu'il est intervenu sur ces tables pour ses deux derniers enfants, alors que la table décennale n'était pas encore terminée.

Nous verrons ensuite comment ses enfants ont procédé, après le décès de Julien Joseph, pour que son nom de famille qui était seulement de notoriété, puisse être légalement reconnu pour sa descendance.

Julien Joseph a 44 ans environ quand il quitte son emploi à la Marine après 11 années de bons et loyaux services. L'inventaire de ses papiers à son décès indique qu'il entretenait des relations d'affaires avec au moins une vingtaine de négociants à Nantes, dont certains étaient des négociants armateurs. Dans cette liste, nous relevons les noms de Raimbaud, et Scheppers, le mari de sa sœur Louise Félicité.

Toujours dans ses papiers, on trouve des parts sur un navire : l'Appolon, armé par Jacques François, et des parts d'un chasse-marée de l'armateur Mary. Cela donne à penser qu'il a aussi investi, dès 1803, dans des parts de navires, ce qui explique toutes ses relations d'affaires avec des négociants armateurs nantais. Ceux qui prenaient des parts dans ces bateaux de commerces, faisaient des bénéfices remarquables, quand les bateaux revenaient.

Les revenus de ces investissements peuvent expliquer la longue liste des achats immobiliers que continuera à faire Julien Joseph jusqu'à son décès, en plus de ce qu'il a acheté à Chantenay et à la Bridonnière :

- Le 25 avril 1804, il achète un jardin rue de Rosière à Nantes, lors d'une vente par licitation à la bougie (2 700 francs)
- Le 4 janvier 1805, il achète une maison au 7 rue Racine. Cette maison comporte deux boutiques, trois étages avec huit pièces à chaque étage, et des greniers dessus. Il y a une cour derrière le rez-de-chaussée, avec un puits, et un jardin clos de mur qui comporte une maison de deux étages avec trois pièces à chaque étage, des cabinets en charmilles, un cabinet de bains et un puits partagé avec le voisin Monsieur Law de Lauriston. C'est dans cette maison qu'il habitera avec sa famille en 1811
- En juillet 1804, il achète une maison et des terrains à Saint Sébastien
- Le 9 décembre 1809, il achète un appartement au 2e étage de la maison Raimbaud (ile Feydeau), à la veuve du négociant avec lequel il avait été en affaire.

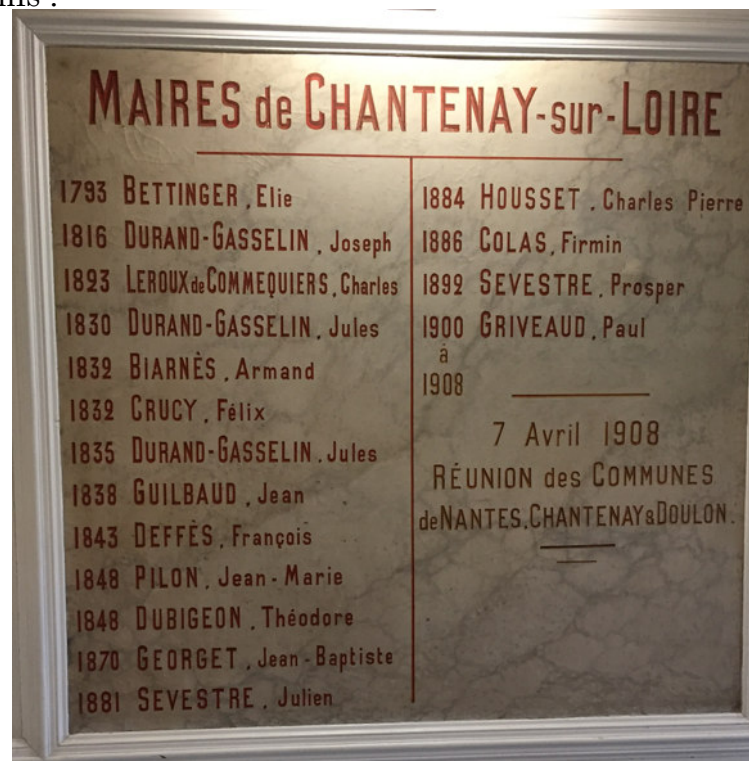
- Le 4 septembre 1812, il achète dans une vente par licitation à la bougie un immeuble rue Deshoulières n°1, en pierre de taille avec une boutique au rez-de-chaussée, deux étages et des mansardes et greniers, pour 3 050 francs.
- Le 4 septembre 1812, lors de la même vente, il achète rue de Gigant, un certain nombre de jardins pour une surface de 13 700 m², avec diverses constructions sur ces terrains, pour le prix de 26 400 francs. Il fera des travaux pour remettre en état des maisons
- Le 18 février 1818, il achète par licitation à la bougie, deux maisons de pêcheur réunies en une seule au hameau de Trente Moults dans la commune de Rezé (pour 1 850 francs)
- Le 25 janvier 1819, il achète l'île Videment sur la Loire pour un montant de 20 000 francs, plus la propriété de la Morinière 4 000 francs, et un parc à charbon pour 2 000 francs. Dans le contrat, il y a deux rentes viagères de 150 francs pour des personnes habitants sur l'île, et une rente annuelle perpétuelle de 70 francs pour la mairie de Nantes.

De son vivant, Julien Joseph a vendu très peu de biens, hormis :

- Le 19 juillet 1808, une maison à Saint Sébastien, pour 9 800 francs.
Il a conservé des biens sur Sébastien, car le 12 juillet 1810, il fait résilier le bail qu'il avait octroyé en 1808 sur l'occupation d'une maison, et est autorisé à expulser son locataire, laboureur demeurant au village du Douet, commune de Saint Sébastien
- Le 14 mars 1821, il vend la maison de la rue Racine qu'il avait acquise en 1805, pour 36 000 francs.
- Le 8 juillet 1822, il vend une partie des biens qu'il a acquis à Trente Moults pour le montant 6 500 francs
- Le 14 mai 1821, le Moulin de la Bridonnière.

Julien Joseph est devenu un notable dans la commune de sa maison de campagne, Chantenay. Le 25 septembre 1814, une délibération du conseil municipal de Chantenay, le nomme Percepteur des Contributions sur la commune.

Le 17 juin 1816, il est nommé maire par le préfet.



Au début de 1790, Chantenay devient une commune, dont les limites correspondent à celles de la paroisse Saint-Martin. Le premier maire, Elie Bettinger, appartient à une famille de tanneurs installés sur la commune. Au moment où Julien Joseph devient maire, cette commune rurale compte environ 2 200 habitants. Sur les bords de Loire de la commune, il y a des chantiers navals qui se sont installés et il va continuer à s'y développer une activité industrielle.

Les résidences de la famille de Julien Joseph

Retraçons les domiciles successifs de la famille de Julien Joseph, à partir des différents actes civils étudiés, ce qui nous renseigne sur l'évolution sociale de la famille Durand, devenue Durand-Gasselin :

- De 1794 à 1796 : Julien Joseph vit à Paimboeuf, chez sa belle-mère. La famille a un seul enfant
- De 1795 à 1797 : la famille vit chez une cousine de Anne Françoise, rue Voltaire. Il y a maintenant deux enfants
- De 1797 à 1800 : la famille vit Cours du peuple, qui est le boulevard Delorme et qui s'appelle aujourd'hui Boulevard Guist'hau. Il y a trois enfants
- De 1800 à 1802 : la famille s'installe chez la mère d'Anne Françoise, qui décède en 1802. Il y a quatre enfants
- De 1802 à février 1803 : la famille habite sur le quai du Sanitat. Un enfant est décédé, et un autre est né, ce qui fait que la famille est toujours composée de quatre enfants

En mars 1803, la famille habite au village de Portechaise, à Saint Sébastien. Ils y avaient déjà habité avant le décès de la mère d'Anne Françoise, et considéraient peut-être l'habitation comme une maison de campagne. C'est à cette date que la famille achète une autre maison de campagne à Chantenay, le Bois Hardy, dans laquelle ils vont aller plus fréquemment

- De mai 1803 à 1811 : la famille vit sur l'Île Feydeau au numéro 8.
- De 1812 à 1821 : la famille habite rue Racine, et est composée de sept enfants à son arrivée, dont l'aînée a 16 ans. Cette maison a été achetée en 1805 (voir plus haut). Elle est assez grande pour la famille nombreuse.

Anne Adèle, la fille aînée, se marie le 10 avril 1817 à 22 ans, à Chantenay dont son père est maire depuis peu, avec Benjamin Fourré, 32 ans, Officier de cavalerie, résidant à Mer dans le Loiret. Le couple s'installe rue Racine, au numéro 7 (certainement la maison dans le jardin clos derrière la maison principale). Elle décède le 28 novembre 1818. Son mari se déclare retraité.

- En 1821, quand il vend sa maison de la rue Racine, Julien Joseph habite avec ses enfants 61 quai de la Fosse. Pour sa famille, c'est certainement provisoire, en attendant de s'installer sur l'île Gloriette. Il garde ce logement du quai de la Fosse pour son bureau et son magasin.
- De 1821 à 1823, la famille habite la maison Métois, sur le quai de l'île Gloriette, qui est une partie de l'hôtel Deurbroucq.

Julien Joseph possède un bureau et un magasin au 61 du quai de la Fosse. A son décès, c'est là que se trouvent tous ses papiers, qui sont inventoriés par le notaire Citerne. Dans l'inventaire, il note qu'il y a 500 fagots d'écorces de chêne dans son magasin, 50 morceaux de bois de sapin, une barrique de vin blanc ordinaire, et trois petits bateaux de passage en mauvais état sur les quais (pour aller sur l'île en face, qui lui appartient, et rentrer chez lui sur l'île Gloriette). Sur le pré, en arrière de la maison, il y a une vieille vache laitière. Il note aussi qu'il y a à la tête de l'île, un moulin à eau sur bateau, pour pulvériser les écorces.

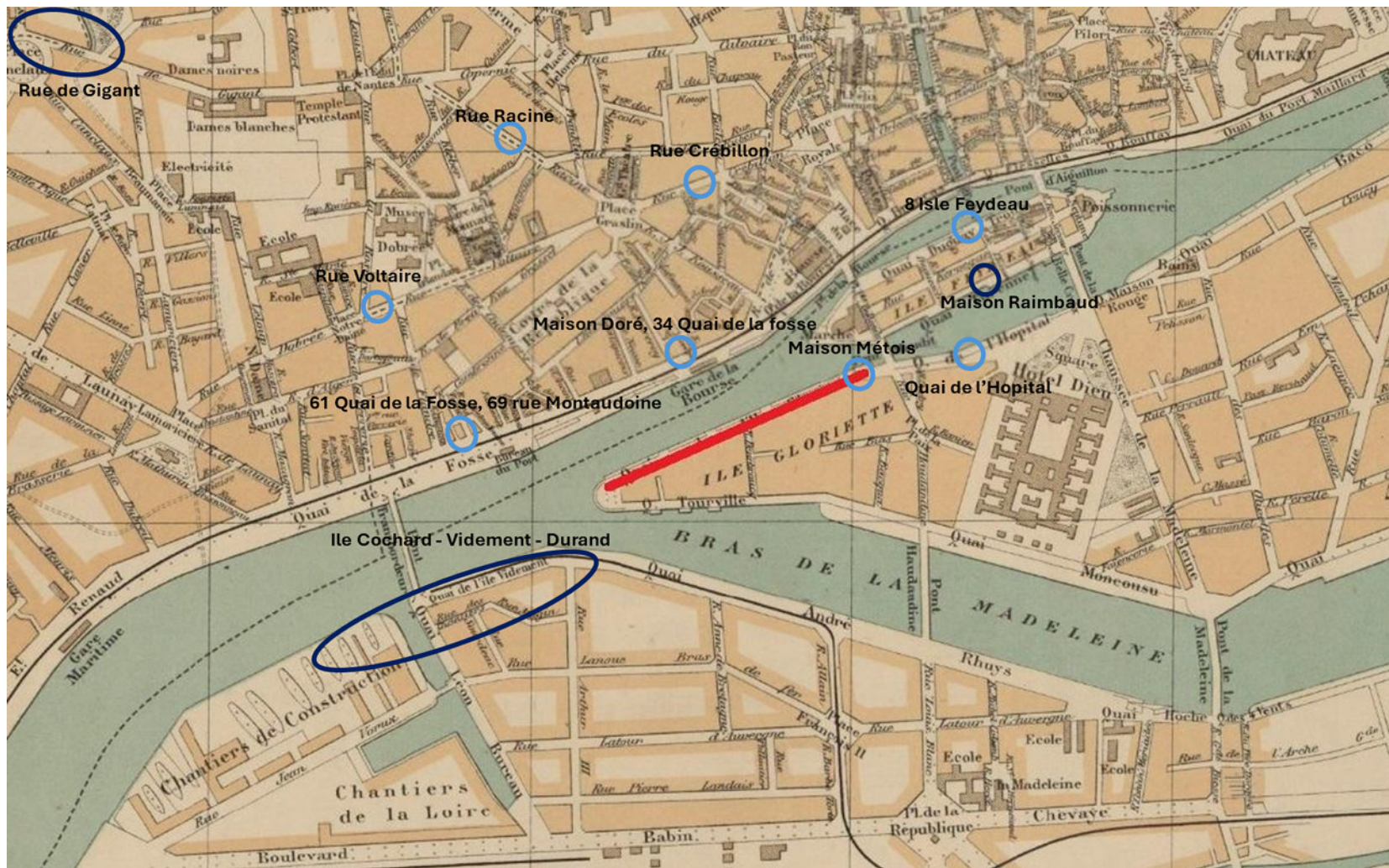
Les écorces de chênes broyées sont le tan qui est utilisé pour la transformation des peaux en cuirs. L'écorce contient des tanins, aux propriétés astringentes, qui lors du trempage des peaux, vont rendre celles-ci imputrescibles en les imprégnant. Julien Joseph était en commerce avec Achille Bettinger jeune, tanneur à Chantenay (dont le père, Alexandre Bettinger, était le jeune frère d'Elie Bettinger, le premier maire de Chantenay). Il avait prêté de l'argent à Achille pour son affaire, et devait donc lui fournir le tan. Achille Bettinger est le frère de Zéphirine et Aglaé, qui épousèrent des fils de Julien Joseph.

Julien Joseph décède le 2 janvier 1823 à 9h00 du matin à son bureau du quai de la Fosse, à 61 ans. La déclaration de son décès a été faite par son commis, et son beau-frère, Nicolas Scheppers, avec lequel il était certainement en affaire, et qui habitait tout près sur la place de la Petite Hollande.

- De 1823 à 1826, la famille habite la maison Métois

Avec Anne Françoise, il ne reste que 4 enfants mineurs, Emile qui a 20 ans et qui fait des études de droit à Rennes, Hippolyte qui a 17 ans, Théophile 15 ans et Lucie 11 ans.

Les différentes adresses reportées sur une carte de la ville de Nantes





Ile Feydeau, N°8

La maison Le Roux est en réalité composée de quatre demeures bâties sur une même parcelle à l'initiative de l'architecte Pierre Rousseau et du sénéchal René Le Roux. Construites en 1753 autour d'une cour commune agrémentée de tourelles de latrines, elles sont destinées à la vente. Les façades des quatre maisons à trois travées sont identiques : trois étages d'habitation, garnis de balcons disposés de façon pyramidale et surmontés d'un fronton triangulaire, s'élèvent au-dessus d'un rez-de-chaussée sans entresol. Les édifices sont également dotés d'un étage sous comble.



Maison Métois

Dominique Deurbroucq est négociant armateur du 18^{ème} siècle

A la succession de la veuve de Dominique Deurbroucq en 1784, l'hôtel est scindé en deux lots : le grand et petit hôtel. Le grand hôtel reste la propriété des quatre filles de Dominique Deurbroucq. En 1821, il est vendu par leurs héritiers à un négociant en charbons, Paul Métois.

Nous pensons que Julien Joseph était en affaire avec Paul Métois, en lui louant les parcs à charbon qu'il y avait sur l'île Vident. C'est donc par ces relations d'affaire, qu'il a pu louer un des appartements de ce grand hôtel particulier dès 1821. C'est aujourd'hui le siège du tribunal administratif de Nantes.



Maison Raimbaud

La maison Joseph Raimbaud, plus connue sous le nom de Cour Ovale, est l'immeuble le plus richement décoré de l'île Feydeau. Il s'agit en réalité de deux bâtisses symétriques édifiées après 1756 sur deux parcelles distinctes pour le marchand de bois Joseph Raimbaud.

Les façades côté allée Turenne sont bien différentes de celles situées rue Kervégan. Chacune d'elles est divisée en six travées. Les deux travées centrales se distinguent nettement des travées latérales : plus larges, elles sont composées de baies en plein cintre ornées de mascarons aux premier et deuxième étage.

Ces mêmes étages sont agrémentés de balcons filant sur quatre travées. Les fenêtres centrales du troisième étage d'habitation se différencient également des ouvertures latérales par leur forme et leur décor. L'ensemble des baies est paré d'agrafes.

Ces trois étages s'élèvent au-dessus d'un rez-de-chaussée sans entresol, et sont surplombés d'un dernier étage sous comble

Propriété de la rue de Gigant, acquise le 4 septembre 1812 lors d'une vente judiciaire, qui est composée de 6 lots :



- Terrain donnant sur la rue de Gigant (43 rue de Gigant)
 - o Diverses constructions, une étable, une écurie, maison, arbres fruitiers
 - o Superficie : 17 ares 30 m²
- Cour d'entrée sur la rue de Gigant :
 - o Divers bâtiments, hangar en bois, forge, puits, maison avec étage
 - o Superficie : 26 ares 52 m²
- Jardin donnant sur la rue de Gigant et la rue de l'Entrepôt (aujourd'hui rue Lamoricière)
 - o Ecurie, magasin, arbres fruitiers
 - o Superficie : 19 ares 94 m²
- Jardin clos :
 - o Arbres fruitiers
 - o Superficie : 26 ares 30 m²
- Maison occupée :
 - o Avec jardin donnant sur la rue de l'Entrepôt
 - o Superficie : 13 ares 19 m²
- Pré, près du pont de Gigant, à côté de la rivière de la Chézine
 - o Superficie : 34 ares 40 m²

La rue de Gigant était au début du 19^{ème} siècle la sortie ouest de la ville de Nantes vers Couëron. La Chézine était enjambée par un pont, et il existait un octroi avant la sortie de Nantes. Le pont marquait aussi la limite de Nantes avec la commune de Chantenay.

De cet ensemble, il reste cette maison encore visible rue de Gigant.

7 rue Racine

Cette maison comporte deux boutiques, trois étages avec huit pièces à chaque étage, et des greniers dessus.

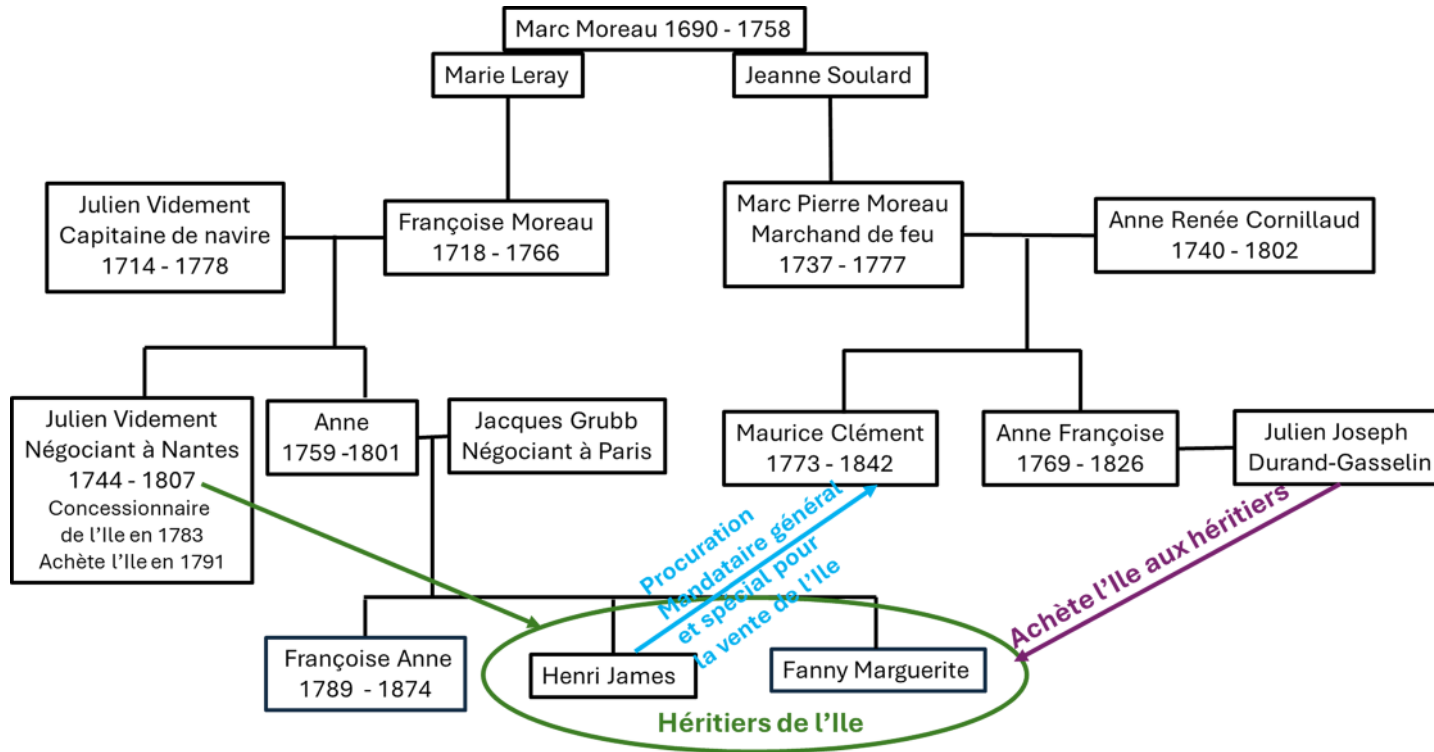
Il y a une cour derrière le rez-de-chaussée, avec un puits, et un jardin clos de mur qui comporte une maison de deux étages avec trois pièces à chaque étage, des cabinets en charmilles, un cabinet de bains et un puits partagé avec le voisin Monsieur Law de Lauriston.



Ile Videment

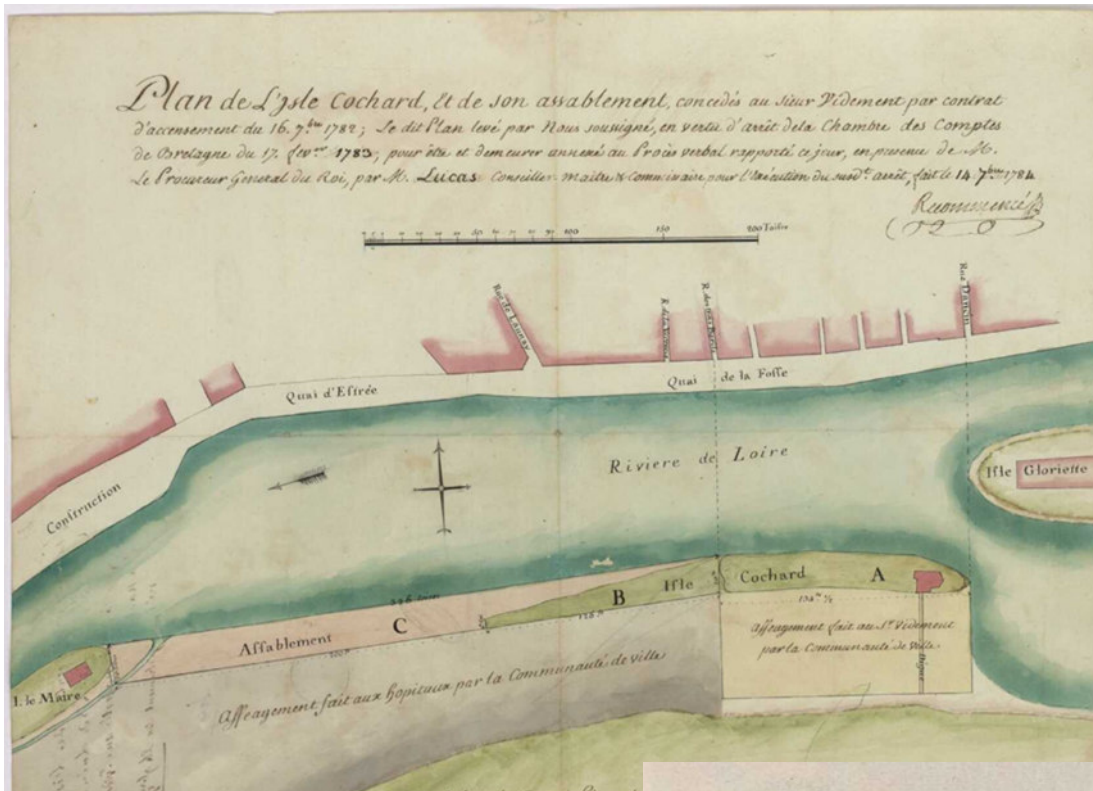
Julien Videment, négociant nantais a obtenu la concession de cette ile en 1783, qui faisait partie du domaine royal. Elle avait été auparavant concédée au Sieur Cochard.

Julien Videment devient député suppléant des États généraux de 1789, président du tribunal de commerce et conseiller municipal en 1792. Cela lui permet d'acheter en 1791 cette ile qu'il avait simplement en concession, car elle n'intéressait pas la ville de Nantes à cette époque.



C'est donc grâce à ses relations familiales proches que Julien Joseph devient propriétaire de cette ile de 4 hectares sur la Loire.

L'acte de vente précise que l'île est joignante de la Prairie aux Ducs, comporte des prés, jardins, avenues d'arbres fruitiers, parcs à charbon, hangars, logement de maître, gardien, écuries, magasins et grenier.



Plan de l'île Cochard au 18^{ème} siècle, avant qu'elle soit concédée par le domaine royal à Julien Videment vers 1780.

Carte postale représentant l'île Videment en 1830.

Elle était déjà la propriété de Julien Joseph, et était devenue l'île Durand

Il existe une rue Julien Videment dans l'île de la prairie aux ducs à laquelle cette île a été réunie au milieu du 19^{ème} siècle



L'héritage de Julien Joseph

Jules s'installe au Bois Hardy, et Augustine, qui a 24, ans est aussi présente jusqu'à son mariage.

Emile se marie le 26 avril 1824 à Nantes, alors qu'il est encore étudiant et mineur, avec Aglaé Bettinger, qui a 24 ans. Ses parents sont décédés, et elle se déclare rentière (son père Alexandre Bettinger « jeune », tanneur à Chantenay, est décédé en 1821).

Augustine se marie le 17 mars 1826, trois mois avant le décès de sa mère (le 6 juin 1826 à Chantenay), avec Benoit Gérard, capitaine au Corps Royal d'Artillerie. Le contrat de mariage est une communauté de biens, avec une donation au dernier des vivants. Benoit Gérard n'a pas de valeurs mobilières, mais il est héritier de la moitié de l'indemnité attribuée aux anciens colons de Saint Domingue par suite de l'émancipation de cette île. Augustine a pour 5 000 francs de mobilier, linge, hardes et bijoux. En attendant la liquidation de la succession, où elle hérite du sixième, sa mère lui accorde une avance de 3 000 francs. Le couple va habiter quai de l'Hôpital.

Jules se marie le 27 septembre 1826 à Chantenay, avec Zéphirine Bettinger, quatre mois après le décès de sa mère. Zéphirine a 21 ans, et est la sœur de Aglaé.

Le Code Napoléon affirme l'incapacité juridique totale de la femme mariée à cette époque. La femme est d'abord sous la tutelle de son père, puis de son mari. En revanche, la veuve jouit, en théorie, de la plénitude de ses capacités juridiques, droit de vote exclu. En effet, la veuve ayant eu des enfants reste surveillée par un Conseil de famille composé de membres de la famille de son mari.

Dans la pratique, c'est le fils aîné, Jules, qui va gérer les affaires familiales à la place de son père, la communauté et l'indivis de la succession avec ses frères et sœurs. L'héritage de Julien Joseph est important comme nous allons le voir.

A partir de 1826, la fratrie restante habite à la maison Doré, quai de la Fosse. Ils ne sont plus que 3 enfants mineurs : Hippolyte Louis 20 ans, Théophile 18 ans et Lucie 14 ans. Ils y resteront certainement quelques années. Le 19 février 1827, un conseil de famille est organisé qui statue la tutelle de Jules sur ses frères et sœur mineurs, c'est-à-dire Hippolyte Louis, Théophile et Lucie. Jules fait authentifier par un juge de paix les actes civils de ses parents, frères et sœurs avec leur nom Durand-Gasselin. Tous ces documents sont déposés auprès du greffe du tribunal civil de Nantes.

Le 28 novembre 1828, un acte de notoriété de Joseph Durand-Gasselin a été enregistré par le notaire Paul-Baptiste Citerne, pour bien valider la transmission du nom de famille de Julien Joseph à ses enfants. Nous n'avons pas retrouvé ce document qui est bien inscrit dans les minutes du notaire. Cet acte comporte en principe de nombreux témoignages de personnes ayant connu Julien Joseph, et attestant de la notoriété qu'a acquise le nom de Durand-Gasselin pour la famille de Julien Joseph.

Toutes ces démarches sont donc à l'origine de l'utilisation du nom de famille Durand-Gasselin par tous les descendants de Julien-Joseph.

Inventaire de la succession de Julien Joseph

L'inventaire des valeurs mobilières de Julien Joseph en 1823, se monte à un total 72 566 francs, comportant le contenu des maisons du Bois Hardy, de la Bridonnière, de la maison Métois, du bureau du 61 quai de la fosse, et du 43 rue de Gigant. A cela s'ajoute un certain nombre de créances à recouvrer. Dans cette longue liste, il y a les parts dans le chasse-marée Le Besnerais et le navire l'Appolon, mais nous relevons aussi que :

- Il avait acheté en 1818, une part de 100 francs dans la société d'encouragement pour l'instruction mutuelle élémentaire :

L'association philanthropique est fondée par Thomas Dobrée père et quelques amis en 1817 pour ouvrir et entretenir une école mutuelle à Nantes. Les fondateurs lancent une souscription qui est assez rapidement couverte par plusieurs centaines de Nantais qui achètent une ou plusieurs actions d'une valeur de 100 francs or. Chaque action donne le droit d'envoyer chaque année un enfant pauvre de la ville pour recevoir une instruction primaire. À partir des années 1830, l'école est ouverte sans restriction et gratuitement à tous les garçons présentés par leurs parents. Le capital collecté est si important qu'il permet d'acheter un local ainsi que des rentes sur l'État dont les intérêts annuels vont couvrir le salaire d'un maître, les fournitures distribuées gratuitement et tout l'entretien d'une école !

- Une dot de 20 000 francs figurait dans le contrat de mariage d'Anne Adèle en 1817. Suite au décès d'Anne Adèle, sans postérité, Anne Françoise, sa mère, a hérité de la moitié de la somme de 22 364 francs, qui restait sur les comptes d'Anne Adèle.
- Il avait acheté des bons du Bureau de la loterie royale en 1807, pour un montant de 8 000 francs. Il faut comparer cela à des bons du Trésor, c'est-à-dire un emprunt de l'Etat.

Nous avons retrouvé les ventes suivantes des biens immobiliers de la succession, à partir des déclarations aux services des hypothèques et des actes de vente :

- 24 janvier 1824 : 4 000 Francs (Pré de 34 ares près de la rue de Gigant, le long de la rivière de la Chézine)
- 24 mars 1825 : 1 000 Francs (les maisons de pêcheurs de Trente Moul)
- 1er mars 1827 : 3 000 francs (maison de Paimboeuf, grande rue)
- 29 mars 1827 : 4 000 Francs (maison et jardin rue de la Rosière)
- 5 novembre 1827 : 24 000 Francs (la maison du Bois Hardy)
- 7 janvier 1829 : 7 000 Francs (l'appartement du 2e étage de la maison Raimbaud, avec deux magasins et grenier)
- 18 avril 1829 : 3 500 Francs (logement de fermier, écurie, boulangerie au lieu-dit « Les Alouettes » à Chantenay, juste à côté du lieu-dit Bois Hardy)
- 19 octobre 1829 : 11 500 Francs (Une propriété rue de Gigant)
- 23 janvier 1830 : 120 000 Francs (l'île Cochard-Videment-Durand)
- 4 mai 1830 : 60 000 Francs (Des propriétés rue de Gigant, avec la maison de maitre du 43 rue de Gigant)

Nous pouvons noter la qualité des investissements fait par Julien Joseph :

- La propriété du Bois Hardy achetée 10 000 francs (auquel il faut ajouter des terrains achetés sur Chantenay), est revendue en 2 lots 27 500 francs.
- Les propriétés de la rue de Gigant ont été acheté 26 400 francs, sont revendus en trois lots pour un total de 75 500 francs. L'extension de la ville de Nantes est certainement l'explication de cette valorisation.
- L'île Videment a été achetée 20 000 francs, et elle est revendue à des industriels 120 000 francs. Le développement des industries, comme les chantiers navals, dans ce secteur, a certainement valorisé grandement cette ile qui a été rattachée à la Prairie aux Ducs quelques années après.

Cela fait un total de 235 000 Francs à partager. Mais tous les biens de Julien Joseph n'ont pas été vendus, et restent en indivision. Par exemple, le domaine de La Bridonnière est estimé sur les cahiers de suivi des successions consultés aux archives Départementales du Maine et Loire à 26 500 Francs, avec des revenus annuels de 9 000 francs.

Il faut ajouter à tout cela les valeurs mobilières, dont certaines doivent être monétisées. La réussite de Julien Joseph, qui a su exploiter ses héritages et ceux de sa femme pour se créer des revenus confortables et investir, est tout à fait remarquable. Il a su devenir un notable dans la ville de Nantes et Chantenay, et la notoriété qu'il s'est créée a pu se transmettre à toute sa descendance.